



RENAULT
GUYANCOURT – AUBEVOYE
1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com
sud.aubevoye@renault.com
www.sudrenault.org



Tract N°04 Mars 2016

Grève nationale du 9 mars : Loi du travail : non, merci !

Au cœur de l'actualité sociale, la réforme du code du travail, la ministre du travail, Mme El-Khomri, soumettra le 24 mars prochain des modifications qui transformeront en profondeur le code du travail

Parmi les éléments proposés dans le projet actuel :

- ☛ En cas de condamnation pour licenciement abusif, l'indemnité prud'homale est plafonnée à 15 mois de salaire (au lieu de déplafonnée auparavant)
- ☛ Les 11 heures de repos obligatoire par tranche de 24 heures pourront être fractionnées
- ☛ Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail
- ☛ Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos
- ☛ Le dispositif « forfaits-jours », qui permet de ne pas décompter les heures de travail, est étendu
- ☛ Les apprentis mineurs pourront travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine
- ☛ Le plancher de 24 heures hebdomadaires pour un contrat à temps partiel n'est plus la règle dans la loi
- ☛ Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées
- ☛ Une mesure pourra être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats
- ☛ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques
- ☛ Après un accord d'entreprise, un(e) salarié(e) qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié.
- ☛ Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour

Salarié(e)s ou non : cette réforme nous concerne toutes et tous !

35 heures, droit du travail, licenciements, le projet Valls/El-Khomri doit être retiré et vite !

L'Union syndicale Solidaires se félicite des nombreuses réactions contre le projet de loi El-Khomri, qui va trop loin dans la révision des droits. Pour de nombreux salarié(e)s c'est un appel clair à l'action.

C'est aussi ce qui s'est exprimé massivement sur les réseaux sociaux avec plus d'1,1 million de signatures sur www.change.org (10 fois le record jamais atteint en France et en seulement 2 semaines).

Face à la menace d'un mouvement social, le gouvernement a décidé de reporter la présentation du projet de loi. Cette première reculade est une étape pour une mobilisation d'ampleur et une grève interprofessionnelle du public et du privé. L'union Syndicale Solidaires appelle tous-tes salarié(e)s, les jeunes et les chômeurs à se mobiliser pour faire barrage à une loi de régression sociale majeure.

**Tous et toutes ensemble pour le retrait du projet de loi
le 9 Mars à 10h30 à Rouen Cours Clémenceau
et à 12h devant la Préfecture**



Journée internationale de LUTTE pour le droit des FEMMES

Pourquoi le 8 mars ?

C'est la date de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes, car historiquement c'est en 1910 que Clara Zetkin (révolutionnaire allemande), lors du congrès international des femmes socialistes, proposa d'organiser chaque année une journée internationale de la femme. Mais ce n'est pas la journée de « la » femme (symbole de la féminité) comme les médias se complaisent à le répéter. Il n'y a pas une femme, mais des femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année pour l'égalité !



Au niveau de notre établissement, la lutte des femmes passe aussi par une juste reconnaissance du travail et des compétences (salaire, promotion, embauches...). Et dans ce domaine on peut, sans conteste, affirmer que l'entreprise est loin du compte.

Pourquoi se battre ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent malgré des batteries de lois ! Et ceci malgré les luttes menées par les femmes qui ont permis aux femmes d'accéder au travail, à l'indépendance vis-à-vis du conjoint, à la contraception, à l'IVG, à la reconnaissance et la condamnation du harcèlement sexuel, des violences faites aux femmes...

Au travail :

En moyenne les femmes gagnent 19,2 % de moins que les hommes.

Les retraites :

En moyenne le montant moyen de nos pensions est 40 % plus bas que celui des hommes.

Salaires : chez Renault en 2015, les femmes gagnent moins que les hommes :

APR -14.8%, Technicien -6%, Cadre -14.4%

211 Bis. REMUNERATION MENSUELLE MOYENNE BRUTE IMPOSABLE (HORS INTERESSEMENT ET HORS APPRENTIS)									
	Hommes			Femmes			Ecart en %		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
APR	2815	2595	2790	2407	2632	2430	-17,0%	1,4%	-14,8%
Techniciens professionnels	3326	3411	3436	2822	2801	2823	-17,9%	-21,8%	-21,7%
Employés	4083	4174	4285	4755	3201	3540	14,1%	-30,4%	-21,0%
Techniciens	3796	3859	3859	3505	3523	3642	-8,3%	-9,5%	-6,0%
Maîtrise	4296	4134	3884	3354	3485	3410	-28,1%	-18,6%	-13,9%
Ingénieurs & Cadres	6275	6364	6533	5402	5538	5713	-16,2%	-14,9%	-14,4%

Les écarts existent mais la direction torture les chiffres pour en faire sortir des courbes qui « iraient » dans le sens de plus d'égalité.

En exemple, la direction compare l'augmentation des femmes par rapport aux hommes mais uniquement sur « la population promue dans l'année » !

Selon la direction encore, « l'analyse met en évidence une égalité de traitement, voire un léger écart positif en faveur des femmes après application d'un correctif lié à l'ancienneté de 2% par an » !

Entre 2013 et 2015 la population des I&C a augmenté : 57.3% ; 58.6% ; 59.4%
Mais la proportion des femmes à ce statut, diminue sur cette période : 23.7% ; 23.5% ; 22.5%

Temps partiel : 83% des salariés à temps partiels sont des femmes (pour l'éducation des enfants, congé parental...) : c'est toujours la même qui sera moins payée à la fin du mois !



Pour autant la direction refuse toute discussion sur la possibilité de cotiser pour la retraite sur la base d'un temps plein avec une prise en charge du supplément par l'employeur comme la loi du 4 Août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes le stipule.

Image : En termes de lutte des femmes, il faut aussi s'attaquer à l'image et aux rôles dans lesquels l'entreprise souhaite réduire la femme.

Pour les plans d'action, ils se résument bien souvent à **Women@Renault** ou à des formations à « la prise de parole en public ».

Faut-il comprendre que si les femmes ne sont pas promues c'est parce qu'elles n'oseraient pas prendre la parole ?!

SUD est en désaccord avec cet autre moment que l'entreprise, via son CE (géré par la CGC avec la CGT cosignant les chèques), « offre » aux femmes : la fête des mères !

Il est déplorable de réduire cette journée en une vente de produits qui sont une représentation consumériste de la femme dans la société (produits de beauté, lingerie fine)

Où sont les offres culturelles, les débats d'idées, les initiatives solidaires ?

La question reste entière, l'image de la femme est trop souvent réduite à celle de la mère ou de la femme objet, il faut partout la dénoncer et le CE se doit de fêter autrement la Femme, les Femmes !

Et les hommes alors ?

Il ne s'agit pas d'exclure les hommes, car heureusement les hommes pro-féministes existent !

Mais ce sont les femmes les premières victimes de ces inégalités, il est donc aussi logique que cette journée soit l'expression d'une prise en charge de cette lutte par les femmes elles-mêmes.

Il faut aussi rajouter que ces luttes pour le droit des femmes, impactent les femmes comme les hommes : aménagements des conditions de travail, du temps de travail, proximité familiale, conditions d'évolutions des carrières, qui profitent finalement à toutes et tous.

Esclave sexuelle et survivante de Daesh : Nadia Murad Basee Taha vient témoigner à Paris

Nadia Murad Basee Taha est une jeune femme Yézidie de 21 ans, survivante de Daesh. En août 2014, des hommes armés entrent dans son village et tuent tous les hommes. Six de ses frères sont tués. Les femmes et les enfants sont emmenés à Mossoul où ils seront vendus ou échangés contre des cadeaux.

Comme des milliers d'autres, Nadia est vendue à un homme dont elle sera l'esclave sexuelle. Violée et battue par cet homme et son entourage, elle parvient à s'enfuir après trois mois de captivité.

En décembre 2015, Nadia Murad Basee Taha a témoigné de l'esclavage sexuel massif par Daesh devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Depuis, elle fait le tour du monde afin de dénoncer les massacres et tortures infligés par l'Etat Islamique et de mobiliser la communauté internationale en soutien aux milliers de femmes Yézidies toujours captives de Daesh. Le 6 janvier 2016, le Gouvernement irakien a nommé Nadia Murad Basee Taha pour le Prix Nobel de la Paix. Elle sera à Paris le 8 mars lors de la journée internationale des luttes des femmes.

SOLIDAIRES de la LUTTE DES TRAVAILLEURS de RENAULT BURSA

HALTE A LA REPRESSION à RENAULT BURSA

Les syndicats SUD Renault soutiennent les salariés en lutte avec leur syndicat Birleşik Metal İş à Oyak-Renault Bursa.

Ils condamnent la répression organisée contre eux et vont intervenir auprès de la direction de Renault en France pour qu'elle fasse cesser cette situation et reconnaisse le syndicat Birleşik Metal İş et les délégués démocratiquement élus.

La direction de Renault est proche de la police d'Erdogan dans cette volonté de museler les revendications légitimes des travailleurs.

Nous ferons tout pour dénoncer en France la collusion d'une direction de Renault qui se vante d'être sociale mais qui s'allie avec une dictature pour réprimer ses propres ouvriers.

Message pour les salarié(e)s de l'entreprise de nettoyage PEI sur l'établissement de Guyancourt/Aubevoye

L'échéance des contrats est arrivée, l'appel d'offres aux entreprises d'entretien/nettoyage sur les sites Renault IDF, Technocentre, Lardy, Boulogne et au Plessis-Robinson est lancé.

Chaque société faisant partie de l'appel d'offres, sur la base du cahier des charges, doit proposer en retour le chiffrage de la prestation.

Comme à chaque fois, le donneur d'ordre RENAULT cherche à baisser le coût du contrat, c'est lui qui se fixe un prix pour faire des économies.

Ensuite ce sont les salariés du nettoyage, qui subissent le retour à travers une charge de travail qui augmente et/ou des suppressions de postes.

Parmi les sociétés qui font partie de l'appel d'offres, on note le retour d'ATALIAN (TFN) dont le lourd passé témoigne des dégâts occasionnés : fausses signatures à Orly, licenciements abusifs à la mairie de Poissy...

Cette société avait fait la sourde oreille pendant la grève des agents de nettoyage des bureaux des impôts à Paris. On se souvient également du temps où elle était à Lardy et du mois de grève durant lequel elle avait utilisé certains de leurs cadres pour remplacer les grévistes.

DERICHEBOURG est l'autre société sur les rangs. Lors du dernier appel d'offres pour le Technocentre, elle voulait supprimer 60 postes pour remporter le contrat. Elle ne va pas changer sa politique de rentabilité et risque de vouloir encore supprimer des postes. Ce sera un massacre.

Aujourd'hui, le fait que les salariés PEI sachent que ces deux sociétés font partie de l'appel d'offres, crée un climat d'inquiétude. C'est pour cela que nous sommes déterminés cette fois-ci.

Que ce soit à Lardy, au Technocentre, à Boulogne ou au Plessis, il va falloir défendre nos emplois en nous mobilisant contre les suppressions de postes et contre l'augmentation de la charge de travail.

Tous ensemble on ne doit rien lâcher !

Avec le soutien des syndicats et le soutien des résidents RENAULT, la solidarité et la détermination peuvent faire reculer leurs objectifs de suppressions d'emplois.

SUD demande à la direction de RENAULT de respecter ses prestataires.

Stop aux profits sur le dos des autres !

De bonnes conditions de travail et un salaire digne doivent faire partie du cahier des charges

!

Etre solidaires des salarié(e)s PEI, c'est la garantie pour les salarié(e)s RENAULT de travailler dans un environnement de travail propre et agréable